

Communiqué de presse

CONFIRMATION DU POTENTIEL DE LA COSMÉTIQUE DANS LE DÉVELOPPEMENT D'AMOÉBA

Résultats significatifs de l'étude menée sur 30 patients par l'Institut d'Expertise Clinique

Chassieu (France), le 10 juin 2024, – 17h45 - AMOÉBA (FR0011051598 - ALMIB), greentech industrielle spécialisée dans le traitement du risque microbiologique, développant un agent de biocontrôle pour la protection des plantes en agriculture et une gamme d'ingrédients cosmétiques, annonce avoir obtenu les résultats de l'étude clinique confirmant l'intérêt de l'usage de son ingrédient en cosmétique pour le soin de la peau.

En octobre 2023, pour donner suite à des tests de son ingrédient réalisés sur peau artificielle ayant démontré d'excellents résultats, Amoéba a annoncé le lancement d'une nouvelle application majeure dans le domaine de la cosmétique (cf. [Communiqué de presse du 16 octobre 2023](#)).

Une première étude clinique a été réalisée par l'Institut d'Expertise Clinique portant sur 30 volontaires en hémi-visage (n=60) en mars et avril 2024. Cette étude, confirme l'intérêt de l'usage de notre ingrédient en cosmétique pour le soin de la peau avec des résultats mesurés « statistiquement significatifs » justifiant les allégations suivantes :

- « amélioration de l'épaisseur du derme »
- « effet réparateur sur le derme superficiel »
- « amélioration de la densité de la peau »
- « amélioration de la texture du derme »

Amoéba a également obtenu l'inscription de cet ingrédient actif sur la liste de l'**INCI** (nomenclature internationale pour les ingrédients cosmétiques), ouvrant ainsi la voie, sans autre autorisation nécessaire, à la commercialisation et à la recherche de partenariats commerciaux.

Le marché du soin de la peau est estimé à 200 milliards de dollars en 2023, avec une croissance annuelle attendue de 6% par an jusqu'en 2030 (*source Mc Kinsey – The beauty market in 2023*).

Le management d'Amoéba aura l'occasion de présenter sa stratégie le 12 juin à Paris lors de la *Conférence annuelle Mid & Small Caps Portzamparc BNP Paribas Group*. La mise en ligne de la présentation utilisée pour cet évènement sera effective mardi 11 juin à 19h au plus tard sur le site internet de la société.



À propos d'AMOÉBA :

Créée en 2010, Amoéba est une greentech basée à Chassieu (Lyon, France) qui a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de la protection des plantes et de la cosmétique.

Basée sur les propriétés naturelles d'un micro-organisme unique au Monde, sous brevet exclusif, nos solutions biologiques constituent une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes et sur le marché de la cosmétique. La commercialisation des produits phytosanitaires étant sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales, la Société a mené les démarches réglementaires nécessaires et a obtenu en 2022 l'approbation de sa substance active aux USA ainsi que la recommandation d'approbation en Europe émise par l'autorité Autrichienne. Concernant l'application cosmétique, cette dernière ne nécessite pas d'approbation préalable d'une autorité compétente en Europe et aux Etats-Unis, la personne responsable de la mise sur le marché du produit cosmétique formulé doit procéder à une autoévaluation de sa sécurité.

Amoéba est une société cotée sur Euronext Growth. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-nature.com.

Contacts :

Amoéba

Jean-François DOUCET

Directeur Général

☎ 04 26 69 16 00

✉ jf.doucet@amoeba-nature.com

Calyptus

Relations investisseurs & Presse

Nicolas HELIN / Mathieu CALLEUX

☎ 01 53 65 37 90 / 91

✉ amoeba@calyptus.net

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2024 sous le numéro D.24-0352 et disponible sur le site Internet d'AMOÉBA (www.amoeba-nature.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.